

Image not found or type unknown



Retard de paiement impot et aah et liquidation judiciaire

Par **angelo57**, le **04/09/2015** à **10:41**

bonjour,

j'avais une taxe d'habitation en retard 311 € et des taxes poubelles 350 € car je n'avais plus de salaire j'étais au rsa et maintenant reconnu travailleur handicapé avec l'aah 800 € pour moi et ma compagne les impôts viennent de prélever sur mon compte au mois d'août 311 € et 113 de la banque et là au mois de septembre 350 € et 113 de frais de banque en sachant que depuis 1 an je suis en liquidation judiciaire c'est l'impôt remonte avant ma liquidation est-ce que les impôts ont le droit de prélever ces taxes merci de votre réponse